Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1992)

Heft: 40-41

Artikel: L'ECU : alternative attrayante d'investissement

Autor: Rinaldi, Dino

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848109

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Ecu. Alternative attrayante d'investissement

par Dino Rinaldi

Adjoint du Représentant du Bureau de Représentation de la Société de Banque Suisse à Paris

Il convient de se rendre à l'évidence, l'Ecu (voir article de mai/juin 1992) est devenu une devise dont l'utilisation n'a cessé de croître depuis plus de 10 ans.

Conçu initialement pour remplir des fonctions précises dans le Système Monétaire Européen, l'Ecu a suscité rapidement beaucoup d'intérêt parmi les intervenants sur les marchés financiers. En moins de 10 ans, son succès foudroyant l'a propulsé à la troisième place sur les marchés financiers, lui permettant de devenir une véritable monnaie internationale de financement et de transaction.

En fait, l'usage de l'Ecu pour les opérations privées débute modestement avant même sa définition officielle au sein du Système Monétaire Européen. Fin 1977, la Commission Européenne, qui utilisait l'U.C.E. dans son budget, effectuait des dépôts auprès de banques belges, lesquelles pour couvrir les positions ainsi créées, proposaient des crédits en Ecu. Cependant, le véritable décollage du marché de l'Ecu privé date de 1981 avec la première émission obligataire en Ecu. Ce développement conduisit les opérateurs à structurer et réglementer le marché : mise en place d'un système de compensation d'abord restreint, le MESA en 1983 (Mutual Ecu Setlement Account), puis élargi, l'EBA en 1985 (Ecu Banking Association), développement de marchés dérivés, contrat à terme et à option. Ce succès fut consolidé par les emprunts en Ecus réalisés par certains gouvernements, en particulier par le programme des bons du Trésor lancé par le Royaume Uni, en 1988, puis par les OAT françaises en 1989 et enfin par certaines Banques centrales qui commençaient à s'en servir non seulement comme monnaie de réserve, mais aussi comme moyen d'intervention sur les marchés des changes. Au total partis du néant, les marchés financiers de l'Ecu tous instruments confondus, représentent actuellement un volume évalué à plus de 330 milliards d'Ecus (soit plus de 2.300 milliards de FF !).

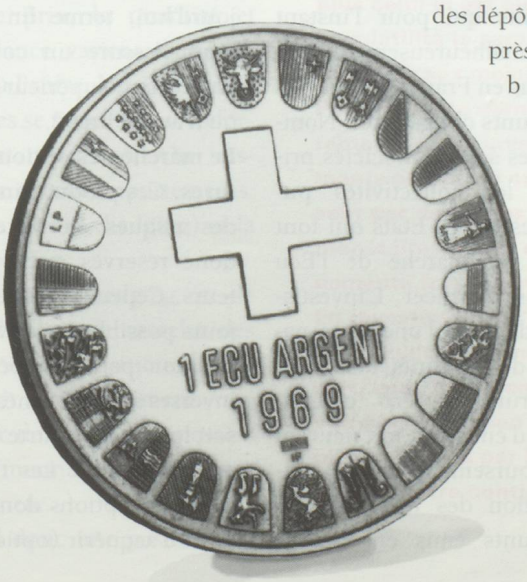

Facteurs de cette "Succes-story"

Le succès de l'Ecu sur les marchés financiers peut être attribué à plusieurs facteurs dont :

- contrairement à ses concurrents privés, l'Ecu a bénéficié non seulement d'un appui officiel dans sa définition, mais aussi de la crédibilité croissante du SME et de la zone de stabilité qu'il contribuait à créer.
- contrairement au DTS qui contient du dollar, du yen et des monnaies européennes et, qui de ce fait ne répond ni à une logique économique, ni à une logique financière, l'ECU a l'avantage d'une définition homogène et de contenir les monnaies d'une zone économique cohérente. Il peut donc, pour des investisseurs non européens, représenter le risque de cette zone économique.
- comprenant des monnaies de pays aux marchés internationaux de petites dimensions ou inexistants, il en constitue un bon substitut.
- enfin ces définitions mêmes, en période de relative instabilité de change, en font une monnaie à rendement moyen élevé et à très faible risque monétaire.

En revanche, l'utilisation

de l'Ecu dans les transactions commerciales demeure modeste. Les estimations de la Banque de Règlements Internationaux (à Bâle) indique que moins de 2% de celles-ci sont réglées en Ecus.

Enfin il convient de noter l'intérêt de plus en plus manifesté par certains pays hors CEE. La Norvège, la Suède, la Finlande et la Hongrie ont tour à tour rattaché leurs monnaies à l'Ecu.

Stabilité des risques de change et taux d'intérêt

La valeur de l'Ecu étant définie par rapport à la quote-part de chaque devise, elle-même définie par rapport au PNB du pays d'une part, et les mécanismes de variations de cours bilatéraux entre les devises du SME d'autre part (voir article de mai/juin 92), lui assure une très faible volatilité ce qui permet à un investisseur français de bénéficier d'une relative stabilité de parité lors d'investissements en Ecus. Le taux d'intérêt théorique de l'Ecu est défini par un mécanisme complexe qui, néanmoins, peut se résumer à une pondération des taux de chaque monnaie par rapport à leur quote-part dans l'Ecu. Le taux réel s'écarte légèrement du taux théorique soit à la hausse soit à la baisse en fonction de l'offre et de la demande.

Ces caractéristiques permettront aux investisseurs jusqu'à l'introduction de l'Ecu comme monnaie unique, d'investir dans une monnaie à faible risque de change ayant un rendement parfois bien supérieur à celui des autres devises composantes de l'Ecu.

Gestion moderne de portefeuille

De plus en plus, les banques et les gestionnaires s'orientent vers une gestion moderne des portefeuilles qui leur sont confiés. En effet, au début des années 1980, différentes techniques de gestion ont été développées, la plus utilisée étant "la théorie moderne de gestion de portefeuille". Cette théorie fait appel à un certain nombre de paramètres afin d'optimiser le rendement d'un portefeuille :

- analyse quantitative et qualitative d'un marché.
- historique de l'évolution d'un marché et de ses composantes.
- maîtrise des risques de taux de change.

Il devient donc possible d'optimiser le rendement d'un portefeuille pour un risque donné, ou de diminuer au maximum le risque pour un rendement donné.

Cette stratégie d'investissement repose sur l'éclatement du risque par l'intégration de différents véhicules de placement sur divers marchés et en plusieurs devises. L'Ecu possède donc certains avantages non négligeables pour un investissement européen :

- il permet de profiter de l'évolution de l'économie des pays de la CEE en effectuant un investissement dans une seule monnaie commune.
- de diversifier ces investissements.
- de prendre de faibles risques de change et ainsi obtenir une plus-value monétaire.
- d'améliorer le rendement dans le cas où les taux d'intérêts de son pays seraient inférieurs à celui de l'Ecu.
- d'obtenir une stabilité du rendement en cas de forte volatilité des taux d'intérêt de son pays.

Différents véhicules d'investissements

L'évolution des marchés reflète l'esprit créatif de l'être humain et en particulier du financier. Le nombre de produits offert aux investisseurs ne cesse de croître en parallèle à leur complexité. On se cantonnera à un certain nombre de véhicules qui de part leurs notions sont plus facilement compréhensibles et accessibles aux investisseurs privés, mais là encore tout est fonction du risque que l'on souhaite prendre :

Dépôt en Ecu : la forme la plus simple constitue à effectuer un dépôt à court terme (un à douze mois) auprès d'une banque tout en bénéficiant d'un rendement net, actuellement élevé, en raison de l'inversion de la courbe des taux d'intérêt, avec une quasi liquidité des fonds. Cependant, en raison du montant des frais et du risque de contrepartie, il est, pour des montants inférieurs à 50.000 Ecus, conseillé d'investir par le biais de SICAV en Ecus, produits qui pour l'instant sont malheureusement peu connus en France.

Emprunts obligataires. Nombreuses sont les sociétés privées, les collectivités publiques ou les Etats qui font appel au marché de l'Ecu pour se financer. L'investisseur dispose d'une large palette de produits allant de l'emprunt à zéro coupon (prix d'émission inférieur au remboursement, donc capitalisation des intérêts) aux emprunts émis en Ecu et remboursés dans une autre devise. Facile donc de diversifier son portefeuille à bas risque.

Fonds communs de placement en actions européennes cotés en Ecu. Ces fonds communs de placement peu répandus en France, permettent à un investisseur de participer directement à l'évolution des marchés européens, sans intervenir en direct sur chaque marché, tout en s'abritant des risques de change par pays.

Le marché des devises : si l'on souhaite accroître modérément son risque, différentes possibilités s'offrent à l'investisseur. Achat/Vente d'une devise européenne à terme contre vente/achat d'Ecu. Ces contrats de devises, dont la durée est variable mais généralement comprise entre 1 et 12 mois permettent de profiter d'une hausse ou d'une baisse d'une monnaie qui, couplée à un dépôt à terme, assure un meilleur rendement. Exemple : une obligation en FF arrive à échéance fin 92. L'investisseur, sur conseil de son gestionnaire, pense que le FF sera plus faible contre l'Ecu à son échéance, il le vend aujourd'hui, terme fin 92, et ainsi s'assure un cours FF contre Ecu supérieur à celui qu'il aurait fin 92.

Le marché des options et futures. Ces produits intègrent des risques élevés et sont donc réservés aux spéculateurs. Cependant, il est toujours possible de couvrir une position par des opérations inverses à même échéance ou soit longue ou courte.

- Les Options. Les transactions sur options donnent le droit d'acquérir (option call)

ou de vendre (option put), pendant une période fixée à l'avance, une valeur sous-jacente déterminée (devises, titres, obligations, contrat de futures) à un prix convenu lors de la conclusion du contrat (prix d'exercice ou striking price). Pour bénéficier de ce droit, l'acheteur verse dès la conclusion du contrat une prime au vendeur

Les options offrent les caractéristiques d'une assurance. L'acheteur d'une option prend une assurance qui met son portefeuille à l'abri du risque des variations des cours, moyennant le versement d'une prime. Le vendeur de l'option agit en tant qu'assureur et encaisse une prime pour ses services.

● Les Futures. Les futures ou contrats à terme sur instruments financiers sont des engagements contractuels d'acheter ou de prendre livraison, à une date déterminée et à un prix convenu à l'avance, d'une quantité donnée, d'une valeur de base ou d'un instrument financier tel que papiers monétaires, actions, monnaies etc.. A l'inverse des marchés au comptant ou à terme traditionnels où le prix, la quantité et l'échéance varient d'une affaire à l'autre, les contrats de futures se négocient sous forme standardisée. On distingue deux comportements, la couverture (hedging) et la spéculation.

Le but du hedging est de prendre, sur le marché des futures, une position afin de couvrir passagèrement une valeur de base en sa possession (monnaie, papier monétaire etc...). L'investisseur prend donc une position inverse de celle contenue dans son dossier afin de se couvrir soit à la baisse, soit à la hausse, ce en fonction des prévisions haussières ou baissières.

Le spéculateur, en revanche, s'engage sur le marché des contrats à terme pour tirer profit d'une évolution favorable des prix. Il n'est donc nullement dans son intention de solder les positions existantes ou à venir, en valeur de base ou au comptant. Il est donc friand de variation des cours, car il achète ou vend des contrats dans le seul but de les revendre ou racheter ultérieurement à un cours plus élevé ou plus bas.

Les contrats futures sont essentiellement négociés sur des marchés spécialisés tels que le Matif à Paris, le IMM à Chicago, le Liffe à Londres, la Soffex à Zurich. ■

Conclusions

Au vu de ce bref exposé un peu technique, il est aisé de voir qu'un nombre croissant de possibilités s'offre à l'investisseur qui souhaite optimiser le rendement de son portefeuille. L'Ecu est une monnaie à part entière et bénéficie d'avantages non négligeables ainsi que démontré dans l'article précédent, et celui-ci. Il vous appartient de faire le bon choix dans vos investissements en fonction du risque que vous souhaitez prendre. Un conseil : méfiez-vous des produits dont on vous prédit de mirobolants rendements car bien souvent ils comportent des risques latents qui laissent leurs traces dans vos portefeuilles. Rappelez-vous que le rendement d'un portefeuille est fonction du risque ; plus celui-ci est élevé, plus la volatilité le sera et donc attention aux moins-values! Peut-être une dernière remarque. Les investissements en Ecu se caractérisent par de faibles risques monétaires et par des rendements fort attrayants. En investissant en Ecu sous quelque forme que ce soit, vous vous sentirez un peu plus européen et donc plus concerné par l'évolution de notre continent !

Le Messager Suisse.

Indispensable pour les Suisses en France comme le Cervin pour la Suisse.

Ciselé dans la pierre, le Cervin est une gigantesque sculpture de granit. Une image mondialement connue de la Suisse. - Depuis 38 ans déjà, Le Messager Suisse s'adresse en priorité aux Suisses vivant en France, la plus grande communauté de Suisses à l'étranger. ◆ Tous les deux sont indispensables: la Suisse sans Cervin n'est plus la Suisse et si les Suisses de France n'avaient plus leur Messager Suisse, il leur manquerait quelque chose d'important. Le Messager Suisse est un journal qui vous apporte en 11 numéros par an les éléments de l'actualité suisse. Un choix d'informations pour les Suisses de France. Personnalisées, pourrait-on dire. Ainsi Le Messager Suisse a un rapport particulier avec ses lecteurs : notre rédaction vous répondra sur toutes sortes de questions (adresses, démarches administratives, tourisme, etc.). **Alors, venez nous rejoindre et découvrez le Messager Suisse ! Abonnez-vous au Messager Suisse pour obtenir ce que vous ne trouveriez pas ailleurs : une information spécifique faite pour vous.** ■

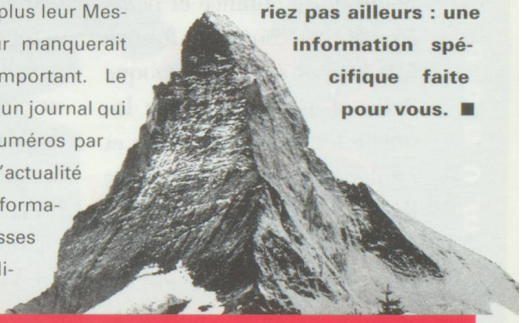

Formulaire d'abonnement

Nom/prénom

Adresse

Ville

Code postal/Pays

abonnement France et TOM/DOM FF 175,-

abonnement pour les autres pays FF 190,-

abonnement de soutien à partir de FF 200,-

Formulaire et titre de paiement à envoyer au
Messager Suisse, 10, rue des Messageries, 75010 Paris